

CITRUS 500

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	CITRUS 500
Autres moyens d'identification	ESTEAM CITRUS 500
Famille du produit	mélange
Usage recommandé	Détecteur de tapis solvant.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Fabricant	Esteam Mfg Ltd, 3750 19th NE , Calgary , Alberta, T2E6V2, 403-291-7050, esteam.com
Numéro de téléphone d'urgence	Canutec, 1-613-996-6666, 24 hr
Date de préparation	le 08 février, 2017

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Liquides inflammables - catégorie 3; Sensibilisation cutanée - catégorie 1; Danger par aspiration - catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :
Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

Liquide et vapeur inflammables.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Prévention :

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Intervention :

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

Ne PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.

Rincer la peau à l'eau.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy	64742-48-9	80-95	
d-Limonene	5989-27-5	5-15	

Notes

* Le pourcentage exact (concentrations) de la substance dans le mélange a été retenu comme un secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Rincer doucement à l'eau tiède pendant 5 minutes. Contacter un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet. Ne pas faire vomir.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

Dangers spécifiques du produit

Produits de combustion incomplètes, Oxydes de carbone, fumées, fumées.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter le contact cutané répété ou prolongé. Éviter tout contact avec les yeux. Ne pas avaler.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans le récipient d'expédition original étiqueté. Conserver le récipient bien fermé. Conservez dans un endroit

Identificateur du produit : CITRUS 500

Date de préparation le 08 février, 2017

Page 02 de 05

frais et sec. Tenir hors de la portée des enfants.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Pas disponible.

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des gants de protection chimique.

Protection des voies respiratoires

Respirateur pas nécessaire, la ventilation générale est généralement suffisant.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide claire. Dimension des particules: Sans objet
Odeur	De citron
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Sans objet
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Sans objet (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	50 °C (122 °F)
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	0.764
Solubilité	Négligeable dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)
Autres informations	
État physique	Liquide
Formule moléculaire	Pas disponible
Poids moléculaire	Pas disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Identificateur du produit : CITRUS 500

Date de préparation le 08 février, 2017

Page 03 de 05

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Conditions à éviter

Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition.

Matériaux incompatibles

Peut réagir avec des oxydants puissants.

Produits de décomposition dangereux

Inconnu.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy	> 5000 mg/m ³ (rat) 7 h (vapeur)	> 5000 mg/kg (rat)	> 5000 mg/kg (lapin)
d-Limonene		4400 mg/kg (rat)	> 5000 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une très légère irritation, selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une très légère irritation, selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Sans danger.

Absorption par la peau

Sans danger.

Ingestion

Sans danger Le risque d'aspiration est présent lors de l'ingestion.

Danger par aspiration

Peut être entraîné dans les poumons (aspiré) en cas d'ingestion ou de vomissement.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Les symptômes peuvent comprendre une peau sèche, rougeâtre et gercée (dermatite).

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas un sensibilisant des voies respiratoires. Peut causer une réaction allergique (sensibilisation de la peau) selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Cancérogénicité

N'est pas réputé cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Persistance et dégradation

Considéré comme étant rapidement dégradable.

Identificateur du produit : CITRUS 500

Date de préparation le 08 février, 2017

Page 04 de 05

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Les études ne sont pas disponibles.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par gestionnaire de la sécurité des produits

Numéro de téléphone 403-291-7050

Date de préparation le 08 février, 2017

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Ingrédient brut de SDS de.

Avis Tous les renseignements indiqués ici sont basés sur des données fournies par les fabricants de matières premières et / ou des sources techniques reconnues. Bien que les informations sont supposées être exactes et fiables, nous ne faisons aucune déclaration quant à l'exactitude ou l'exhaustivité. Conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, et donc les utilisateurs sont responsables de faire leur propre enquête sur la pertinence de l'information à leurs besoins particuliers. L'utilisateur assume tous les risques de leur manutention, l'élimination et de la publication ou de l'utilisation du produit, ou de la confiance sur les informations contenues dans ce document. Ces informations concernent uniquement le produit désigné dans le présent document et ne portent pas sur son utilisation en combinaison avec tout autre produit chimique. Lire l'étiquette avant utilisation de ce ou tout autre produit, et prendre toutes les précautions nécessaires, dictées par l'étiquette ou par le bon sens pour assurer que votre santé est protégé

Identificateur du produit : CITRUS 500

Date de préparation le 08 février, 2017

Page 05 de 05

GEL SPOT

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	GEL SPOT
Autres moyens d'identification	ESTEAM GEL SPOT
Famille du produit	mélange
Usage recommandé	Détachant.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Fabricant	Esteam Mfg Ltd, 3750 19th NE , Calgary , Alberta, T2E6V2, 403-291-7050, esteam.com
Numéro de téléphone d'urgence	Canutec, 1-613-996-6666, 24 hr
Date de préparation	le 15 mai, 2018

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Liquides inflammables - catégorie 3; Irritation cutanée - catégorie 2; Lésions oculaires graves - catégorie 1; Sensibilisation cutanée - catégorie 1; Danger par aspiration - catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :
Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

Liquide et vapeur inflammables.
Provoque une irritation cutanée.
Provoque de graves lésions des yeux.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Prévention :

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé.
Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux

Intervention :

Identificateur du produit : GEL SPOT - Ver. 1
Date de préparation : le 15 mai, 2018
Date de la plus récente version révisée :

FDS No. : 0408

Page 01 de 06

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) Enlevez immédiatement tout vêtement contaminé, rincer la peau avec de l'eau

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

Ne PAS faire vomir.

Stockage :

Garder sous clef.

Élimination :

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Alcohols, C12-15, ethoxylated, liquids	68131-39-5	30-60		
d-Limonene	5989-27-5	30-60		

Notes

* Le pourcentage exact (concentrations) de la substance dans le mélange a été retenu comme un secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Rincer doucement à l'eau tiède pendant 5 minutes. Contacter un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet. Ne pas faire vomir sauf indication contraire de le faire par le personnel médical.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

Dangers spécifiques du produit

Voir la Section 9 (Propriétés physiques et chimiques) pour les points d'éclair et les limites d'explosivité.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Identificateur du produit : GEL SPOT - Ver. 1

FDS No. : 0408

Date de préparation : le 15 mai, 2018

Date de la plus récente version révisée :

Page 02 de 06

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans le récipient d'expédition original étiqueté. Conserver le récipient bien fermé. Conservez dans un endroit frais et sec. Tenir hors de la portée des enfants.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Pas disponible.

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des gants de protection chimique.

Protection des voies respiratoires

Respirateur pas nécessaire, la ventilation générale est généralement suffisant.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide visqueuse claire. Dimension des particules: Sans objet
Odeur	De citron
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	6.7
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	43 °C (109 °F)
Taux d'évaporation	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Densité relative (eau = 1)	0.945

Identificateur du produit : GEL SPOT - Ver. 1

FDS No. : 0408

Date de préparation : le 15 mai, 2018

Date de la plus récente version révisée :

Page 03 de 06

Solubilité	Légèrement soluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Autres informations	
État physique	Liquide
Formule moléculaire	Pas disponible
Poids moléculaire	Pas disponible
Tension superficielle	Pas disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

La polymérisation ne se produira pas.

Conditions à éviter

Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition.

Matériaux incompatibles

Agents oxydants (p. ex. peroxydes).

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Alcohols, C12-15, ethoxylated, liquids		1600 mg/kg (rat)	2500 mg/kg (lapin)
d-Limonene		4400 mg/kg (rat)	> 5000 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une légère irritation selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une grave affection oculaire selon les renseignements relatifs à des matières très semblables.

Danger par aspiration

Peut être entraîné dans les poumons (aspiré) en cas d'ingestion ou de vomissement.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisant cutané.

Cancérogénicité

N'est pas un cancérigène.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Les études limitées qui sont disponibles ne permettent pas de tirer de conclusions.

Identificateur du produit : GEL SPOT - Ver. 1

FDS No. : 0408

Date de préparation : le 15 mai, 2018

Date de la plus récente version révisée :

Page 04 de 06

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Persistance et dégradation

Facilement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Les études ne sont pas disponibles.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par gestionnaire de la sécurité des produits

Numéro de téléphone 403-291-7050

Date de préparation le 15 mai, 2018

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Ingrédient brut de SDS de.

Avis Tous les renseignements indiqués ici sont basés sur des données fournies par les fabricants de matières premières et / ou des sources techniques reconnues. Bien que les informations sont supposées être exactes et fiables, nous ne faisons aucune déclaration quant à

Identificateur du produit : GEL SPOT - Ver. 1

FDS No. : 0408

Date de préparation : le 15 mai, 2018

Date de la plus récente version révisée :

Page 05 de 06

l'exactitude ou l'exhaustivité. Conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, et donc les utilisateurs sont responsables de faire leur propre enquête sur la pertinence de l'information à leurs besoins particuliers. L'utilisateur assume tous les risques de leur manutention, l'élimination et de la publication ou de l'utilisation du produit, ou de la confiance sur les informations contenues dans ce document. Ces informations concernent uniquement le produit désigné dans le présent document et ne portent pas sur son utilisation en combinaison avec tout autre produit chimique. Lire l'étiquette avant utilisation de ce ou tout autre produit, et prendre toutes les précautions nécessaires, dictées par l'étiquette ou par le bon sens pour assurer que votre santé est protégé

Identificateur du produit : GEL SPOT - Ver. 1

FDS No. : 0408

Date de préparation : le 15 mai, 2018

Date de la plus récente
version révisée :

Page 06 de 06

PET STAIN & ODOR REMOVER

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	PET STAIN & ODOR REMOVER
Autres moyens d'identification	ESTEAM PET STAIN & ODOR REMOVER
Famille du produit	mélange
Usage recommandé	Neutraliseur et décapeur d'odeur.
Restrictions d'utilisation	Produit non recommandé pour la laine.
Fabricant	Esteam Mfg Ltd, 3750 19th NE , Calgary , Alberta, T2E6V2, 403-291-7050, esteam.com
Numéro de téléphone d'urgence	Canutec, 1-613-996-6666, 24 hr
Date de préparation	le 23 mai, 2017

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2A

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :
Attention

Mention(s) de(s) danger(s) :
Provoque une sévère irritation des yeux.
Provoque une irritation cutanée.

Prévention :
Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé.
Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux

Intervention :
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
2,5-Furandione, polymer with ethenylbenzene ammonium salt	26022-09-3	5-15		
Alcohol Ethoxylate	68991-48-0	1-3		
2-Propanol, 1-(2-propoxy-1-methylethoxy)-	29911-27-1	1-3		

Notes

* Le pourcentage exact (concentrations) de la substance dans le mélange a été retenu comme un secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Rincer doucement à l'eau tiède pendant 5 minutes. Contacter un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet. Ne pas faire vomir sauf indication contraire de le faire par le personnel médical.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Dangers spécifiques du produit

Ne brûle pas.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé.

Identificateur du produit : PET STAIN & ODOR REMOVER - Ver. 1

Date de préparation : le 23 mai, 2017

Date de la plus récente
version révisée :

Page 02 de 06

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Exposition prolongée à l'air.

Matériaux incompatibles

Agents oxydants (p. ex. peroxydes).

Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, des produits de décomposition dangereux ne devraient pas être produits.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Alcohol Ethoxylate		> 2000 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (rat)
2-Propanol, 1-(2-propoxy-1-methylethoxy) -		2053 mg/kg (rat)	2020 mg/kg (lapin)
2,5-Furandione, polymer with ethenylbenzene ammonium salt	> 1417 mg/kg (rat) (4 heures d'exposition)	> 11000 mg/kg (rat)	

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une légère irritation selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une irritation oculaire sévère selon les renseignements relatifs à des matières très semblables.

Danger par aspiration

N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas réputé d'être un sensibilisant des voies respiratoires. N'est pas réputé être un sensibilisant cutané.

Cancérogénicité

N'est pas réputé cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Ne cause pas de préjudice.

Fonction sexuelle et la fertilité

Ne provoque pas d'effets.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non réputé comme un mutagène.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Persistence et dégradation

Aucune donnée d'essai sur le produit lui-même.

Identificateur du produit : PET STAIN & ODOR REMOVER - Ver. 1

Date de préparation : le 23 mai, 2017

Date de la plus récente
version révisée :

Potentiel de bioaccumulation
Aucun renseignement n'a été trouvé.
Mobilité dans le sol
Les études ne sont pas disponibles.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par gestionnaire de la sécurité des produits

Numéro de téléphone 403-291-7050

Date de préparation le 23 mai, 2017

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Ingrédient brut de SDS de.

Avis Tous les renseignements indiqués ici sont basés sur des données fournies par les fabricants de matières premières et / ou des sources techniques reconnues. Bien que les informations sont supposées être exactes et fiables, nous ne faisons aucune déclaration quant à l'exactitude ou l'exhaustivité. Conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, et donc les utilisateurs sont responsables de faire leur propre enquête sur la pertinence de l'information à leurs besoins particuliers. L'utilisateur assume tous les risques de leur manutention, l'élimination et de la publication ou de l'utilisation du produit, ou de la confiance sur les informations contenues dans ce document. Ces informations concernent uniquement le produit désigné dans le présent document et ne portent pas sur son utilisation en combinaison avec tout autre produit chimique. Lire l'étiquette avant utilisation de ce ou tout autre produit, et prendre toutes les précautions nécessaires, dictées par l'étiquette ou par le bon sens pour assurer que votre santé est protégé

Identificateur du produit : PET STAIN & ODOR REMOVER - Ver. 1

Date de préparation : le 23 mai, 2017

Date de la plus récente version révisée :

Identificateur du produit : PET STAIN & ODOR REMOVER - Ver. 1

Date de préparation : le 23 mai, 2017

Date de la plus récente
version révisée :

Page 06 de 06

P.O.G.

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	P.O.G.
Autres moyens d'identification	ESTEAM POG
Famille du produit	mélange
Usage recommandé	Détecteur de tapis solvant.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Fabricant	Esteam Mfg Ltd, 3750 19th NE , Calgary , Alberta, T2E6V2, 403-291-7050, esteam.com
Numéro de téléphone d'urgence	Canutec, 1-613-996-6666, 24 hr
Date de préparation	le 08 février, 2017

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Liquides inflammables - catégorie 3; Danger par aspiration - catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :
Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

Liquide et vapeur inflammables.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Prévention :

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

Ne PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.

Rincer la peau à l'eau.

Élimination :
Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy	64742-48-9	80-95	
n-Amyl acetate	628-63-7	5-15	

Notes

* Le pourcentage exact (concentrations) de la substance dans le mélange a été retenu comme un secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Rincer doucement à l'eau tiède pendant 5 minutes. Contacter un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet. Ne pas faire vomir.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

Dangers spécifiques du produit

Produits de combustion incomplètes, Oxydes de carbone, fumées, fumées.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter le contact cutané répété ou prolongé. Éviter tout contact avec les yeux. Ne pas avaler.

Identificateur du produit : P.O.G.

Date de préparation le 08 février, 2017

Page 02 de 06

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans le récipient d'expédition original étiqueté. Conserver le récipient bien fermé. Conservez dans un endroit frais et sec. Tenir hors de la portée des enfants.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Pas disponible.

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des gants de protection chimique.

Protection des voies respiratoires

Respirateur pas nécessaire, la ventilation générale est généralement suffisant.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide claire. Dimension des particules: Sans objet
Odeur	S'apparentant à la banane
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Sans objet
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Sans objet (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	50 °C (122 °F)
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	0.767
Solubilité	Négligeable dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)
Autres informations	
État physique	Liquide
Formule moléculaire	Pas disponible
Poids moléculaire	Pas disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Identificateur du produit : P.O.G.

Date de préparation le 08 février, 2017

Page 03 de 06

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Conditions à éviter

Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition.

Matériaux incompatibles

Peut réagir avec des oxydants puissants.

Produits de décomposition dangereux

Inconnu.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy	> 5000 mg/m ³ (rat) 7 h (vapeur)	> 5000 mg/kg (rat)	> 5000 mg/kg (lapin)
n-Amyl acetate		> 6500 mg/kg	8327 mg/kg

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une très légère irritation, selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une très légère irritation, selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Sans danger.

Absorption par la peau

Sans danger.

Ingestion

Le risque d'aspiration est présent lors de l'ingestion.

Danger par aspiration

Peut être entraîné dans les poumons (aspiré) en cas d'ingestion ou de vomissement.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Les symptômes peuvent comprendre une peau sèche, rougeâtre et gercée (dermatite).

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas un sensibilisant des voies respiratoires. Peut provoquer une réaction allergique cutanée chez une petite proportion d'individus.

Cancérogénicité

N'est pas réputé cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Identificateur du produit : P.O.G.

Date de préparation le 08 février, 2017

Page 04 de 06

Persistence et dégradation

Considéré comme étant rapidement dégradable.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Les études ne sont pas disponibles.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par gestionnaire de la sécurité des produits

Numéro de téléphone 403-291-7050

Date de préparation le 08 février, 2017

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Ingrédient brut de SDS de.

Avis Tous les renseignements indiqués ici sont basés sur des données fournies par les fabricants de matières premières et / ou des sources techniques reconnues. Bien que les informations sont supposées être exactes et fiables, nous ne faisons aucune déclaration quant à l'exactitude ou l'exhaustivité. Conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, et donc les utilisateurs sont responsables de faire leur propre enquête sur la pertinence de l'information à leurs besoins particuliers. L'utilisateur assume tous les risques de leur manutention, l'élimination et de la publication ou de l'utilisation du produit, ou de la confiance sur les informations contenues dans ce document. Ces informations concernent uniquement le produit désigné dans le présent document et ne portent pas sur son utilisation en combinaison avec tout autre produit chimique. Lire l'étiquette avant utilisation de ce ou tout autre produit, et prendre toutes les précautions nécessaires, dictées par l'étiquette ou par le bon sens pour

Identificateur du produit : P.O.G.

Date de préparation le 08 février, 2017

Page 05 de 06

assurer que votre santé est protégé

Identificateur du produit : P.O.G.

Date de préparation le 08 février, 2017

Page 06 de 06

Créée à l'aide de **CAN**Write™

RUST REMOVER

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	RUST REMOVER
Autres moyens d'identification	ESTEAM RUST REMOVER
Famille du produit	mélange
Usage recommandé	Enlèvement de la rouille, taches métalliques.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Fabricant	Esteam Mfg Ltd, 3750 19th NE , Calgary , Alberta, T2E6V2, 403-291-7050, esteam.com
Numéro de téléphone d'urgence	Canutec, 1-613-996-6666, 24 hr
Date de préparation	le 02 juin, 2017

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Matières corrosives pour les métaux - catégorie 1; Corrosion cutanée - catégorie 1B; Lésions oculaires graves - catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

Peut être corrosif pour les métaux.

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Prévention :

Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé.

Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux

Intervention :

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) Enlevez immédiatement tout vêtement contaminé, rincer la peau avec de l'eau

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

Identificateur du produit : RUST REMOVER - Ver. 1

Date de préparation : le 02 juin, 2017

Date de la plus récente version révisée :

Page 01 de 06

confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

Stockage :

Garder sous clef.

Élimination :

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Phosphoric acid solutions	7664-38-2	1-5		
2-Butoxyethanol	111-76-2	1-5		
Oxalic acid	6153-56-6	1-5		

Notes

* Le pourcentage exact (concentrations) de la substance dans le mélange a été retenu comme un secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Rincer doucement à l'eau tiède pendant 5 minutes. Contacter un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet. Ne pas faire vomir sauf indication contraire de le faire par le personnel médical.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Dangers spécifiques du produit

Ne brûle pas.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Identificateur du produit : RUST REMOVER - Ver. 1

Date de préparation : le 02 juin, 2017

Date de la plus récente version révisée :

Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)
Autres informations	
État physique	Liquide
Formule moléculaire	Pas disponible
Poids moléculaire	Pas disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Conditions alcalines (pH élevé).

Matériaux incompatibles

Agents oxydants (p. ex. peroxydes), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium).

Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, des produits de décomposition dangereux ne devraient pas être produits.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Oxalic acid		9500 mg/kg (rat mâle)	20000 mg/kg
2-Butoxyethanol	> 4.9 mg/L (rat) (4 heures d'exposition) (vapeur)	1300 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (rat)
Phosphoric acid solutions	25.5 mg/m3 (rat)	1530 mg/kg (rat)	2740 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une irritation modérée à sévère selon les renseignements relatifs à des matières très semblables.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une grave affection oculaire selon les renseignements relatifs à des matières très semblables.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Ingestion

Nocif en cas d'ingestion. Irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac.

Danger par aspiration

N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas un sensibilisant cutané. N'est pas un sensibilisant des voies respiratoires.

Cancérogénicité

N'est pas réputé cancérigène.

Toxicité pour la reproduction

Identificateur du produit : RUST REMOVER - Ver. 1

Date de préparation : le 02 juin, 2017

Date de la plus récente version révisée :

Développement de la progéniture

Ne cause pas de préjudice.

Fonction sexuelle et la fertilité

Ne provoque pas d'effets.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non réputé comme un mutagène.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Persistance et dégradation

Pas de données disponibles sur le produit lui-même.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Les études ne sont pas disponibles.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par gestionnaire de la sécurité des produits

Numéro de téléphone 403-291-7050

Date de préparation le 02 juin, 2017

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database.
Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Ingrédient brut de SDS de.

Identificateur du produit : RUST REMOVER - Ver. 1

Date de préparation : le 02 juin, 2017

Date de la plus récente
version révisée :

Avis

Tous les renseignements indiqués ici sont basés sur des données fournies par les fabricants de matières premières et / ou des sources techniques reconnues. Bien que les informations sont supposées être exactes et fiables, nous ne faisons aucune déclaration quant à l'exactitude ou l'exhaustivité. Conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, et donc les utilisateurs sont responsables de faire leur propre enquête sur la pertinence de l'information à leurs besoins particuliers. L'utilisateur assume tous les risques de leur manutention, l'élimination et de la publication ou de l'utilisation du produit, ou de la confiance sur les informations contenues dans ce document. Ces informations concernent uniquement le produit désigné dans le présent document et ne portent pas sur son utilisation en combinaison avec tout autre produit chimique. Lire l'étiquette avant utilisation de ce ou tout autre produit, et prendre toutes les précautions nécessaires, dictées par l'étiquette ou par le bon sens pour assurer que votre santé est protégé

Identificateur du produit : RUST REMOVER - Ver. 1

Date de préparation : le 02 juin, 2017

Date de la plus récente
version révisée :

Page 06 de 06

STAIN GONE

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	STAIN GONE
Autres moyens d'identification	ESTEAM STAIN GONE
Famille du produit	mélange
Usage recommandé	Détachant.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Fabricant	Esteam Mfg Ltd, 3750 19th NE , Calgary , Alberta, T2E6V2, 403-291-7050, esteam.com
Numéro de téléphone d'urgence	Canutec, 1-613-996-6666, 24 hr
Date de préparation	le 08 novembre, 2017

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Non classifié dans une classe de danger.

Éléments d'étiquetage

Sans objet

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ne contient pas d'ingrédients nocifs.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Rincer doucement à l'eau tiède pendant 5 minutes.

Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet. Ne pas faire vomir sauf indication contraire de le faire par le personnel médical.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Identificateur du produit : STAIN GONE - Ver. 1

Date de préparation : le 08 novembre, 2017

Date de la plus récente version révisée :

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation	< 1 (éther de diéthyle = 1)
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	1.003
Solubilité	complètement dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Sans objet
Autres informations	
État physique	Liquide
Formule moléculaire	Pas disponible
Poids moléculaire	Pas disponible
Tension superficielle	Sans objet

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Inconnu.

Matériaux incompatibles

Inconnu.

Produits de décomposition dangereux

Inconnu.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Corrosion/Irritation cutanée

N'est pas un irritant cutané.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

N'est pas un irritant des yeux.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Sans danger.

Absorption par la peau

Sans danger.

Ingestion

Identificateur du produit : STAIN GONE - Ver. 1

Date de préparation : le 08 novembre, 2017

Date de la plus récente version révisée :

Sans danger.
Danger par aspiration
N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.
Cancérogénicité
N'est pas un cancérogène.
Toxicité pour la reproduction
Développement de la progéniture
Ne cause pas de préjudice.
Fonction sexuelle et la fertilité
Ne provoque pas d'effets.
Mutagénicité sur les cellules germinales
N'est pas un mutagène.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Persistence et dégradation
Facilement biodégradable.
Potentiel de bioaccumulation
Ce produit et ses produits de dégradation ne sont pas reconnus comme éléments bioaccumulables.
Mobilité dans le sol
S'il y a rejet dans l'environnement, ce produit devrait migrer rapidement à travers le sol, selon ses propriétés physiques et chimiques.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination
Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.
Précautions spéciales Sans objet
Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC
Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement
Canada
Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)
Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.
États-Unis
Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)
Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par gestionnaire de la sécurité des produits

Identificateur du produit : STAIN GONE - Ver. 1
Date de préparation : le 08 novembre, 2017
Date de la plus récente
version révisée :

Numéro de téléphone 403-291-7050

Date de préparation le 08 novembre, 2017

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database.
Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de
sécurité au travail (CCHST). Ingrédient brut de SDS de.

Avis Tous les renseignements indiqués ici sont basées sur des données fournies par les fabricants
de matières premières et / ou des sources techniques reconnues. Bien que les informations
sont supposées être exactes et fiables, nous ne faisons aucune déclaration quant à
l'exactitude ou l'exhaustivité. Conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, et donc les
utilisateurs sont responsables de faire leur propre enquête sur la pertinence de l'information à
leurs besoins particuliers. L'utilisateur assume tous les risques de leur manutention,
l'élimination et de la publication ou de l'utilisation du produit, ou de la confiance sur les
informations contenues dans ce document. Ces informations concernent uniquement le produit
désigné dans le présent document et ne portent pas sur son utilisation en combinaison avec
tout autre produit chimique. Lire l'étiquette avant utilisation de ce ou tout autre produit, et
prendre toutes les précautions nécessaires, dictées par l'étiquette ou par le bon sens pour
assurer que votre santé est protégé

Identificateur du produit : STAIN GONE - Ver. 1

Date de préparation : le 08 novembre, 2017

Date de la plus récente
version révisée :

Page 05 de 05

SUPER SPOTTER

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	SUPER SPOTTER
Autres moyens d'identification	ESTEAM SUPER SPOTTER
Famille du produit	mélange
Usage recommandé	Détachant.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Fabricant	Esteam Mfg Ltd, 3750 19th NE , Calgary , Alberta, T2E6V2, 403-291-7050, esteam.com
Numéro de téléphone d'urgence	Canutec, 1-613-996-6666, 24 hr
Date de préparation	le 09 mai, 2017

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Irritation oculaire - catégorie 2A

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :
Attention

Mention(s) de(s) danger(s) :
Provoque une sévère irritation des yeux.

Prévention :
Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé.
Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Identificateur du produit : SUPER SPOTTER - Ver. 1

Date de préparation : le 09 mai, 2017

Date de la plus récente version révisée :

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
2-Butoxyethanol	111-76-2	2-5		
n-Amyl acetate	628-63-7	<3		

Notes

* Le pourcentage exact (concentrations) de la substance dans le mélange a été retenu comme un secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Rincer doucement à l'eau tiède pendant 5 minutes. Contacter un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet. Ne pas faire vomir sauf indication contraire de le faire par le personnel médical.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Dangers spécifiques du produit

Ne brûle pas.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact avec les yeux.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Identificateur du produit : SUPER SPOTTER - Ver. 1

Date de préparation : le 09 mai, 2017

Date de la plus récente version révisée :

Stocker dans le récipient d'expédition original étiqueté. Conserver le récipient bien fermé. Conservez dans un endroit frais et sec. Tenir hors de la portée des enfants.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Pas disponible.

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des gants de protection chimique.

Protection des voies respiratoires

Respirateur pas nécessaire, la ventilation générale est généralement suffisant.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide claire. Dimension des particules: Sans objet
Odeur	S'apparentant à la banane
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	6.2
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); 0 °C (32 °F) (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	1.007
Solubilité	complètement dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Sans objet
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)
Autres informations	
État physique	Liquide
Formule moléculaire	Pas disponible
Poids moléculaire	Pas disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Identificateur du produit : SUPER SPOTTER - Ver. 1

Date de préparation : le 09 mai, 2017

Date de la plus récente version révisée :

Page 03 de 06

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique
Habituellement stable.
Risque de réactions dangereuses
Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.
Conditions à éviter
Exposition prolongée à de hautes températures.
Matériaux incompatibles
Agents oxydants (p. ex. peroxydes).
Produits de décomposition dangereux
Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
2-Butoxyethanol	> 4.9 mg/L (rat) (4 heures d'exposition) (vapeur)	1300 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (rat)
n-Amyl acetate		> 6500 mg/kg	8327 mg/kg

Corrosion/Irritation cutanée

N'est pas un irritant cutané.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une irritation oculaire sévère selon les renseignements relatifs à des matières très semblables.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Sans danger.

Absorption par la peau

Sans danger.

Danger par aspiration

N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas un sensibilisant des voies respiratoires. N'est pas un sensibilisant cutané.

Cancérogénicité

N'est pas un cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Ne cause pas de préjudice.

Fonction sexuelle et la fertilité

Ne provoque pas d'effets.

Mutagénicité sur les cellules germinales

N'est pas un mutagène.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Identificateur du produit : SUPER SPOTTER - Ver. 1

Date de préparation : le 09 mai, 2017

Date de la plus récente
version révisée :

Persistence et dégradation

Pas de données disponibles sur le produit lui-même.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Les études ne sont pas disponibles.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par gestionnaire de la sécurité des produits

Numéro de téléphone 403-291-7050

Date de préparation le 09 mai, 2017

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Ingrédient brut de SDS de.

Avis Tous les renseignements indiqués ici sont basés sur des données fournies par les fabricants de matières premières et / ou des sources techniques reconnues. Bien que les informations sont supposées être exactes et fiables, nous ne faisons aucune déclaration quant à l'exactitude ou l'exhaustivité. Conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, et donc les utilisateurs sont responsables de faire leur propre enquête sur la pertinence de l'information à leurs besoins particuliers. L'utilisateur assume tous les risques de leur manutention, l'élimination et de la publication ou de l'utilisation du produit, ou de la confiance sur les informations contenues dans ce document. Ces informations concernent uniquement le produit désigné dans le présent document et ne portent pas sur son utilisation en combinaison avec tout autre produit chimique. Lire l'étiquette avant utilisation de ce ou tout autre produit, et

Identificateur du produit : SUPER SPOTTER - Ver. 1

Date de préparation : le 09 mai, 2017

Date de la plus récente version révisée :

prendre toutes les précautions nécessaires, dictées par l'étiquette ou par le bon sens pour assurer que votre santé est protégé

Identificateur du produit : SUPER SPOTTER - Ver. 1

Date de préparation : le 09 mai, 2017

Date de la plus récente
version révisée :

Page 06 de 06

TANNIN REMOVER

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	TANNIN REMOVER
Autres moyens d'identification	ESTEAM TANNIN REMOVER
Famille du produit	mélange
Usage recommandé	Spotter acide pour le café, le thé et les taches de bronzage.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Fabricant	Esteam Mfg Ltd, 3750 19th NE , Calgary , Alberta, T2E6V2, 403-291-7050, esteam.com
Numéro de téléphone d'urgence	Canutec, 1-613-996-6666, 24 hr
Date de préparation	le 30 janvier, 2018

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Non classifié dans une classe de danger.

Éléments d'étiquetage

Sans objet

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ne contient pas d'ingrédients nocifs.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Rincer doucement à l'eau tiède pendant 5 minutes. Contacter un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet. Ne pas faire vomir sauf indication contraire de le faire par le personnel médical.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Identificateur du produit : TANNIN REMOVER - Ver. 1

Date de préparation : le 30 janvier, 2018

Date de la plus récente version révisée :

Page 01 de 05

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	1.001
Solubilité	Soluble. dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)
Autres informations	
État physique	Liquide
Formule moléculaire	Pas disponible
Poids moléculaire	Pas disponible
Tension superficielle	Pas disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Conditions à éviter

Aucun connu.

Matériaux incompatibles

Agents oxydants (p. ex. peroxydes), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium).

Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, des produits de décomposition dangereux ne devraient pas être produits.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une très légère irritation, selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

N'est pas un irritant des yeux.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Sans danger.

Absorption par la peau

Sans danger.

Ingestion

Aucun effet significatif ou danger critique.

Identificateur du produit : TANNIN REMOVER - Ver. 1

Date de préparation : le 30 janvier, 2018

Date de la plus récente version révisée :

Danger par aspiration
N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.
Cancérogénicité
N'est pas réputé cancérogène.
Toxicité pour la reproduction
Développement de la progéniture
Ne cause pas de préjudice.
Fonction sexuelle et la fertilité
Ne provoque pas d'effets.
Mutagénicité sur les cellules germinales
Non réputé comme un mutagène.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Persistence et dégradation
Facilement biodégradable.
Potentiel de bioaccumulation
Aucun renseignement n'a été trouvé.
Mobilité dans le sol
S'il y a rejet dans l'environnement, ce produit peut lentement migrer à travers le sol.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination
Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.
Précautions spéciales Sans objet
Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC
Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par gestionnaire de la sécurité des produits

Numéro de téléphone 403-291-7050

Date de préparation le 30 janvier, 2018

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Ingrédient brut de SDS de.

Avis Tous les renseignements indiqués ici sont basés sur des données fournies par les fabricants de matières premières et / ou des sources techniques reconnues. Bien que les informations sont supposées être exactes et fiables, nous ne faisons aucune déclaration quant à

Identificateur du produit : TANNIN REMOVER - Ver. 1
Date de préparation : le 30 janvier, 2018
Date de la plus récente version révisée :

l'exactitude ou l'exhaustivité. Conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, et donc les utilisateurs sont responsables de faire leur propre enquête sur la pertinence de l'information à leurs besoins particuliers. L'utilisateur assume tous les risques de leur manutention, l'élimination et de la publication ou de l'utilisation du produit, ou de la confiance sur les informations contenues dans ce document. Ces informations concernent uniquement le produit désigné dans le présent document et ne portent pas sur son utilisation en combinaison avec tout autre produit chimique. Lire l'étiquette avant utilisation de ce ou tout autre produit, et prendre toutes les précautions nécessaires, dictées par l'étiquette ou par le bon sens pour assurer que votre santé est protégé

Identificateur du produit : TANNIN REMOVER - Ver. 1

Date de préparation : le 30 janvier, 2018

Date de la plus récente
version révisée :

Page 05 de 05

VANISH #1

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	VANISH #1
Autres moyens d'identification	ESTEAM VANISH #1
Famille du produit	mélange
Usage recommandé	TWO PART COFFEE STAIN REMOVER.
Restrictions d'utilisation	Produit non recommandé pour la laine.
Fabricant	Esteam Mfg Ltd, 3750 19th NE , Calgary , Alberta, T2E6V2, 403-291-7050, esteam.com
Numéro de téléphone d'urgence	Canutec, 1-613-996-6666, 24 hr
Date de préparation	le 04 janvier, 2017

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Irritation cutanée - catégorie 2; Lésions oculaires graves - catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement :
DangerMention(s) de(s) danger(s) :
Provoque de graves lésions des yeux.Prévention :
Porter un équipement de protection des yeux/du visage.Intervention :
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
2-Propanol	67-63-0	1-5	

Identificateur du produit : VANISH #1
Date de préparation le 04 janvier, 2017

Ammonium hydroxide	1336-21-6	1-5	
--------------------	-----------	-----	--

Notes

* Le pourcentage exact (concentrations) de la substance dans le mélange a été retenu comme un secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Rincer doucement à l'eau tiède pendant 5 minutes. Enlever tous les vêtements et les chaussures contaminés contacter un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si la victime porte des lentilles cornéennes, NE PAS retarder l'irrigation ni tenter de retirer les lentilles. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet. Ne pas faire vomir sauf indication contraire de le faire par le personnel médical.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Dangers spécifiques du produit

Ne brûle pas.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Prévient l'exposition cutanée. Éviter tout contact avec les yeux. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éviter le rejet dans l'environnement. Garder les récipients bien fermés s'ils sont inutilisés ou vides.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conservez dans un endroit frais et sec. Tenir hors de la portée des enfants.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Identificateur du produit : VANISH #1

Date de préparation le 04 janvier, 2017

Page 02 de 05

Pas disponible.

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des gants de protection chimique.

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Claire.
Odeur	S'apparentant à de l'ammoniac
pH	11.4
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); 0 °C (32 °F) (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	100 °C (212 °F)
Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	1.000
Solubilité	complètement dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Sans objet
Autres informations	
État physique	Liquide
Tension superficielle	Pas disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Réagit avec l'oxydant.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans des conditions normales de stockage.

Conditions à éviter

Hautes températures.

Matériaux incompatibles

Agents oxydants (p. ex. peroxydes).

Produits de décomposition dangereux

Identificateur du produit : VANISH #1

Date de préparation le 04 janvier, 2017

Page 03 de 05

Under conditions of fire this material may produce: Ammonia. Nitrogen oxides.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
2-Propanol	73 mg/L (rat) (4 heures d'exposition)	5045 mg/kg (rat)	12870 mg/kg (lapin)
Ammonium hydroxide	3670 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	350 mg/kg (rat)	

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une légère irritation selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une grave affection oculaire selon les renseignements relatifs à des matières très semblables.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Une exposition excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge) et des poumons.

Absorption par la peau

Sans danger selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Ingestion

Nocif selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Danger par aspiration

N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Peut causer irritation de l'appareil respiratoire. Peut causer des lésions des voies respiratoires.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas réputé d'être un sensibilisant des voies respiratoires. N'est pas réputé être un sensibilisant cutané.

Cancérogénicité

N'est pas un cancérigène.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Ne nuit pas à l'enfant en gestation.

Fonction sexuelle et la fertilité

Ne cause pas d'effets sur les fonctions sexuelles et la fertilité.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Les études limitées qui sont disponibles ne permettent pas de tirer de conclusions.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Persistance et dégradation

Facilement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation

Ce produit et ses produits de dégradation ne sont pas reconnus comme éléments bioaccumulables.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Identificateur du produit : VANISH #1

Date de préparation le 04 janvier, 2017

Page 04 de 05

Les méthodes d'élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par gestionnaire de la sécurité des produits

Numéro de téléphone 403-291-7050

Date de préparation le 04 janvier, 2017

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Ingrédient brut de SDS de.

Avis Tous les renseignements indiqués ici sont basés sur des données fournies par les fabricants de matières premières et / ou des sources techniques reconnues. Bien que les informations sont supposées être exactes et fiables, nous ne faisons aucune déclaration quant à l'exactitude ou l'exhaustivité. Conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, et donc les utilisateurs sont responsables de faire leur propre enquête sur la pertinence de l'information à leurs besoins particuliers. L'utilisateur assume tous les risques de leur manutention, l'élimination et de la publication ou de l'utilisation du produit, ou de la confiance sur les informations contenues dans ce document. Ces informations concernent uniquement le produit désigné dans le présent document et ne portent pas sur son utilisation en combinaison avec tout autre produit chimique. Lire l'étiquette avant utilisation de ce ou tout autre produit, et prendre toutes les précautions nécessaires, dictées par l'étiquette ou par le bon sens pour assurer que votre santé est protégé

Identificateur du produit : VANISH #1

Date de préparation le 04 janvier, 2017

Page 05 de 05

VANISH #2

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	VANISH #2
Autres moyens d'identification	ESTEAM VANISH #2
Famille du produit	mélange
Usage recommandé	TWO PART COFFEE STAIN REMOVER.
Restrictions d'utilisation	Produit non recommandé pour la laine.
Fabricant	Esteam Mfg Ltd, 3750 19th NE , Calgary , Alberta, T2E6V2, 403-291-7050, esteam.com
Numéro de téléphone d'urgence	Canutec, 1-613-996-6666, 24 hr
Date de préparation	le 04 janvier, 2017

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Liquides comburants - catégorie 2; Lésions oculaires graves - catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :
Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :
Peut aggraver un incendie; comburant.
Provoque de graves lésions des yeux.

Prévention :
Tenir à l'écart de la chaleur.
Tenir/Stocker à l'écart des vêtements//matières combustibles.
Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.
En cas d'incendie : Utiliser mousse extinctrice appropriée pour l'extinction.

Élimination :
Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Hydrogen peroxide	7722-84-1	8-20	

Notes

* Le pourcentage exact (concentrations) de la substance dans le mélange a été retenu comme un secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Enlever tous les vêtements et les chaussures contaminés laver abondamment à l'eau. Contacter un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet. Ne pas faire vomir sauf indication contraire de le faire par le personnel médical.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Dangers spécifiques du produit

Les récipients fermés peuvent se rompre violemment s'ils sont chauffés et peuvent alors libérer leur contenu. Dégage de l'oxygène et crée une atmosphère riche en oxygène. Facilite l'inflammation de matériaux combustibles.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Évacuer le secteur. Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Ne pas utiliser d'absorbants. Contenir le déversement au moyen de matières non combustibles comme la vermiculite, la terre ou le sable.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact cutané. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter le chauffage.

Identificateur du produit : VANISH #2

Date de préparation le 04 janvier, 2017

Page 02 de 05

Metals. Organic materials. Reducing agents. Metallic Oxides. Dusts. Alkaline Materials.

Produits de décomposition dangereux

This material decomposes if contaminated, causing fire and explosions. Oxygen can be liberated at temperatures above ambient.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Hydrogen peroxide		1200 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation cutanée

Les tests sur des animaux montrent une légère irritation.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Les tests sur les animaux montrent des lésions oculaires sévères.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Peut être nocif Le matériel est destructeur pour le tissu des muqueuses et des voies respiratoires supérieures.

Absorption par la peau

Peut être nocif.

Ingestion

Nocif en cas d'ingestion.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas réputé être un sensibilisant cutané.

Cancérogénicité

Groupe 3 – Inclassables quant à sa cancérogénicité pour l'humain.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Les études limitées qui sont disponibles ne permettent pas de tirer de conclusions.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Persistance et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

Identificateur du produit : VANISH #2

Date de préparation le 04 janvier, 2017

Page 04 de 05

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Précautions spéciales Veuillez noter: Le produit est considéré comme «QUANTITÉS LIMITÉES» pour l'expédition car il tombe sous l'indice de quantité limitée de 5 Lt. Vanish # 2 est emballé en quantités de 5 Lt ou moins et tombe sous UN2984

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA ou sont exemptés des exigences de l'inventaire de la TSCA conformément à 40 CFR 720.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par gestionnaire de la sécurité des produits

Numéro de téléphone 403-291-7050

Date de préparation le 04 janvier, 2017

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Ingrédient brut de SDS de.

Avis Tous les renseignements indiqués ici sont basés sur des données fournies par les fabricants de matières premières et / ou des sources techniques reconnues. Bien que les informations sont supposées être exactes et fiables, nous ne faisons aucune déclaration quant à l'exactitude ou l'exhaustivité. Conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, et donc les utilisateurs sont responsables de faire leur propre enquête sur la pertinence de l'information à leurs besoins particuliers. L'utilisateur assume tous les risques de leur manutention, l'élimination et de la publication ou de l'utilisation du produit, ou de la confiance sur les informations contenues dans ce document. Ces informations concernent uniquement le produit désigné dans le présent document et ne portent pas sur son utilisation en combinaison avec tout autre produit chimique. Lire l'étiquette avant utilisation de ce ou tout autre produit, et prendre toutes les précautions nécessaires, dictées par l'étiquette ou par le bon sens pour assurer que votre santé est protégé

Identificateur du produit : VANISH #2

Date de préparation le 04 janvier, 2017

Page 05 de 05

VANISH #1 & #2 MIXED

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	VANISH #1 & #2 MIXED
Autres moyens d'identification	ESTEAM MIXED VANISH
Famille du produit	mélange
Usage recommandé	TWO PART COFFEE STAIN REMOVER.
Restrictions d'utilisation	Produit non recommandé pour la laine.
Fabricant	Esteam Mfg Ltd, 3750 19th NE , Calgary , Alberta, T2E6V2, 403-291-7050, esteam.com
Numéro de téléphone d'urgence	Canutec, 1-613-996-6666, 24 hr
Date de préparation	le 22 décembre, 2016

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Liquides comburants - catégorie 2; Lésions oculaires graves - catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :
Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :
Peut aggraver un incendie; comburant.
Provoque de graves lésions des yeux.

Prévention :
Tenir à l'écart de la chaleur.
Tenir ou stocker à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.
Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.
En cas d'incendie : Utiliser mousse extinctrice appropriée pour l'extinction.

Élimination :
Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Ammonium hydroxide	1336-21-6	1-5	
2-Propanol	67-63-0	1-5	
Hydrogen peroxide	7722-84-1	5-15	

Notes

* Le pourcentage exact (concentrations) de la substance dans le mélange a été retenu comme un secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Rincer doucement à l'eau tiède pendant 5 minutes. Enlever tous les vêtements et les chaussures contaminés
contacter un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si la victime porte des lentilles cornéennes, NE PAS retarder l'irrigation ni tenter de retirer les lentilles. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet. Ne pas faire vomir sauf indication contraire de le faire par le personnel médical.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Dangers spécifiques du produit

Dégage de l'oxygène et crée une atmosphère riche en oxygène. Facilite l'inflammation de matériaux combustibles.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Ne pas utiliser d'absorbants. Contenir le déversement au moyen de matières non combustibles comme la vermiculite, la terre ou le sable.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact cutané. Éviter tout contact avec les yeux.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Ne pas entreposer la partie inutilisée de Mixed Vanish. Tenir hors de la portée des enfants.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Pas disponible.

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Protection des voies respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques. Produit (dilué selon les instructions) : habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide incolore.
Odeur	S'apparentant à de l'ammoniac
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	9.7
Melting Point/Freezing Point	0 °C (32 °F) (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	100 °C (212 °F)
Point d'éclair	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	1.022
Solubilité	complètement dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Autres informations	
État physique	Liquide
Température critique	Pas disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Identificateur du produit : VANISH #1 & #2 MIXED

Date de préparation le 22 décembre, 2016

Page 03 de 06

Réagit avec les impuretés.

Stabilité chimique

Instable.

Risque de réactions dangereuses

Réagit lorsque la partie 1 et la partie 2 sont mélangées et en présence de contaminants.

Conditions à éviter

Chaleur. Débit ou agitation. Contamination. Contenants scellés.

Matériaux incompatibles

Agents réducteurs et matériaux étrangers.

Produits de décomposition dangereux

Ce produit se décompose en cas de contamination. L'oxygène peut être libéré à des températures supérieures à la température ambiante.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Ammonium hydroxide	3670 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	350 mg/kg (rat)	
2-Propanol	73 mg/L (rat) (4 heures d'exposition)	5045 mg/kg (rat)	12870 mg/kg (lapin)
Hydrogen peroxide		1200 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une très légère irritation, selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une grave affection oculaire selon les renseignements relatifs à des matières très semblables.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Une exposition excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge) et des poumons.

Absorption par la peau

Sans danger selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Ingestion

Nocif selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Danger par aspiration

N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas réputé d'être un sensibilisant des voies respiratoires. N'est pas réputé être un sensibilisant cutané.

Cancérogénicité

N'est pas un cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Ne nuit pas à l'enfant en gestation.

Fonction sexuelle et la fertilité

Ne cause pas d'effets sur les fonctions sexuelles et la fertilité.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Les études limitées qui sont disponibles ne permettent pas de tirer de conclusions.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Persistence et dégradation

Pas de données disponibles sur le produit lui-même.

Potentiel de bioaccumulation

Ce produit et ses produits de dégradation ne sont pas reconnus comme éléments bioaccumulables.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Cette section n'est pas exigée par l'OSHA HCS 2012.

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses.

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Inscrit sur la LIS.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par gestionnaire de la sécurité des produits

Numéro de téléphone 403-291-7050

Date de préparation le 22 décembre, 2016

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Ingrédient brut de SDS de.

Avis Tous les renseignements indiqués ici sont basés sur des données fournies par les fabricants de matières premières et / ou des sources techniques reconnues. Bien que les informations sont supposées être exactes et fiables, nous ne faisons aucune déclaration quant à l'exactitude ou l'exhaustivité. Conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, et donc les utilisateurs sont responsables de faire leur propre enquête sur la pertinence de l'information à leurs besoins particuliers. L'utilisateur assume tous les risques de leur manutention, l'élimination et de la publication ou de l'utilisation du produit, ou de la confiance sur les

Identificateur du produit : VANISH #1 & #2 MIXED

Date de préparation le 22 décembre, 2016

Page 05 de 06

informations contenues dans ce document. Ces informations concernent uniquement le produit désigné dans le présent document et ne portent pas sur son utilisation en combinaison avec tout autre produit chimique. Lire l'étiquette avant utilisation de ce ou tout autre produit, et prendre toutes les précautions nécessaires, dictées par l'étiquette ou par le bon sens pour assurer que votre santé est protégée